



Projet
Pédagogique
CLAE J.Jaurès
2020/2021

SOMMAIRE

Présentation

- L'association organisatrice
- Le public accueilli
- Les locaux

Le Projet Pédagogique

- Les objectifs
- Les moyens mis en œuvre
- Le projet culturel
- Le parcours citoyen
- Les outils d'évaluations

L'équipe pédagogique

- Rôle et fonction de l'équipe de direction
- Rôle et fonction de l'animateur
- Composition et Organisation de l'équipe
- Organisation des temps de rencontre de l'équipe

L'Organisation des temps d'Accueils périscolaires

- Le CLAE Jean Jaurès
- Les horaires d'ouvertures
- Les publics accueillis
- Les locaux
- Le fonctionnement des différents temps d'accueils

La communication

Hygiène, santé, sécurité

Annexes

- Règlement intérieur*
- Projet Pédagogique de la cantine*
- Tarifs CLAE*

Présentation

L'association organisatrice : CARMAUX LOISIRS ENFANCE

Extrait du Projet Educatif

Elle fait sienne les valeurs de l'éducation populaire tant dans son propre fonctionnement qu'envers les publics qu'elle accueille (démocratie, participation, respect...).

Extrait article 2 des statuts

Cette association a pour but :

- De développer et de proposer des activités éducatives, sociales et culturelles
- Plus globalement de promouvoir et d'améliorer la place de l'enfant sur le territoire Carmausin.
- Laïque, elle respecte la personne et s'adresse à tous sans distinction d'âge, de sexe, d'origine, d'appartenance ethnique, de nationalité, de condition sociale, de conviction philosophique ou religieuse.
- Elle est indépendante des partis, syndicats, institutions religieuses et philosophiques.
- Elle s'engage à promouvoir les Droits de l'Enfant ainsi qu'une éducation laïque ouverte et accessible à tous.

En référence aux **spécificités du territoire** l'association adosse son projet à 4 grands objectifs :

- Permettre l'accès du plus grand nombre à des activités de loisirs de qualité en portant une attention particulière aux plus défavorisés.
- Développer l'accès à la culture et la pratique d'activités culturelles.
- Renforcer l'appropriation par les enfants de leur territoire.
- La structuration d'une place spécifique **des parents** permettant la réflexion et l'échange sur leur rôle, la concertation et leur participation au projet de l'association.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Le dispositif éducatif doit répondre aux principaux objectifs suivants :

- Créer des opportunités pour l'apprentissage, la découverte, l'expérimentation d'activités nouvelles
- Permettre aux enfants de développer leur propre projet, et les accompagner
- développer l'apprentissage du vivre ensemble,
- s'initier et expérimenter le rôle de citoyen

Afin de prendre en compte la réalité de leur territoire les activités répondront aux principes éducatifs suivants

- Contribuer à la connaissance et à l'appropriation du territoire et de ses ressources éducatives
- Développer l'accès à la culture et aux pratiques artistiques et sportives
- Contribuer à la réussite des enfants notamment au plan scolaire

Le Public accueilli

Carmaux Loisirs Enfance s'adresse spécifiquement aux enfants de 3 à 12 ans et plus particulièrement à ceux fréquentant les écoles maternelles et élémentaires de la commune de Carmaux et de la Communauté des Communes du Carmausin Ségala. Elle s'adresse au plus grand nombre et porte une attention particulière aux plus défavorisés. Les enfants sont accueillis sur différents temps d'accueils périscolaires et extrascolaires, mais aussi lors d'animations spéciales en soirée ou le week-end seuls ou en famille.

Les locaux

Siège administratif de l'association : 1 bis rue Tiers Etat 81400 CARMAUX

Siège sociale de l'association : 32, Rue des Carmélites 81000 ALBI

CLAE Jean Baptiste Calvignac

Dans les locaux de l'école maternelle et élémentaire de l'école Jean Baptiste Calvignac

CLAE et CLSH Jean Jaurès

Dans les locaux de l'école maternelle et élémentaire de l'école Jean Jaurès

CLAE Jean Moulin

Dans les locaux de l'école maternelle et élémentaire de l'école Jean Moulin

Le projet pédagogique

Propose des animations à l'ensemble des enfants des écoles primaires et maternelles Jean Jaurès. Met en place des ateliers de découverte et de pratiques artistiques, culturelles et sportives dans le cadre des nouvelles dispositions concernant l'aménagement du temps scolaire. Organise des sorties spectacles en soirée

L'ensemble des activités trouve sa cohérence dans *le projet éducatif de l'association* qui en décrit les objectifs généraux ainsi que les modalités d'organisation et de mise en œuvre.

Objectifs généraux, opérationnels et Actions mis en œuvre

- Permettre à chaque enfant de s'épanouir selon ses besoins et ses envies.
- Permettre aux enfants de développer des savoir être et savoir-faire pour mieux vivre ensemble.

- **Permettre à chaque enfant de s'épanouir selon ses besoins et ses envies.**

- ✓ **Mettre en place des outils pédagogiques pour connaître les envies des enfants.**

Primaire

- -Mur des envies
- -grille d'activités proposées,
- boîte à idée

Mater

- -Boite à idées avec des images.
- -Démonstration d'activité

- ✓ **Permettre aux enfants de réaliser leurs projets**

- Projets piscine :
- Après une demande claire auprès d'Anne Laure, permettre aux enfants de financer leurs projets par la vente d'objet
- boîte à idée
- accompagner les enfants sous la responsabilité d'un animateur référent

- ✓ **Favoriser l'autonomie et le rythme de l'enfant**
 - aménager un lieu de détente (élémentaire)
 - aménager des espaces et des lieux d'accueil et de détente (mater)
 - permettre aux enfants de réaliser les tâches quotidiennes
 - Responsabiliser les enfants au travers de l'activité (mater, primaire)

➤ Permettre aux enfants de développer des savoir-être et savoir-faire pour mieux vivre ensemble.

- ✓ **Mise en place d'activité autour de projet spécifique**
 - Mettre en place le tri sélectif (Tryfil, Anne Laure)
 - Aménagement d'un espace vert (mater)
 - Embellissement des locaux et des extérieurs (mater et primaire tous les animateurs)
 - Projet cuisine, création d'une toque (mater, Nathalie Beddiard)
 - Atelier couture (Nathalie Laudou)
 - Danse (pompon, orientale, hip hop, Anne Laure Edja)
 - Ludothèque (Myriam)
 - Création d'un permis du net
Mettre en garde sur les différents dangers des réseaux sociaux et du net.
- ✓ **Sensibiliser les enfants à l'entraide et la solidarité**
 - Jeux coopératif (mater, primaire)
 - Ludothèque (jeux de société)
 - Sport collectif (mater, primaire)
 - journée de la solidarité
 - Anniversaire, mettre en place un temps CLAE en soirée une fois par mois pour fêter les anniversaires du mois des enfants et des animateurs.
- ✓ **Mise en place d'une palette d'activités variées**
 - Concours de dessin
 - Bricolage (construction jeux bois)
 - Perle de rocaille (animaux)
 - Modelage (pâte à sel, argile, pâte auto durcissant fabriqué maison)
 - Création de petits objets

Evènements :

- Soirées parentalité (jeux de société)
- Soirées culturelles (théâtre)
- Carnaval
- Goûter de Noël
- Fête des écoles
- rencontre inter CLAE tournoi de basket (Karaoké, top chef, loto, Kim goût, bonhomme de neige, les contes de Noël, Kim goût)
- échange inter culturel voir pays francophone avec les enfants pour communiquer par courrier.

Les Outils d'évaluation-Bilan

Des réunions de l'équipe de direction et d'animation, sont organisées hebdomadairement sur chaque structure afin de préparer et évaluer les opérations, les animations, l'organisation, etc. Une à deux réunions annuelles a lieu entre équipe enseignante et équipe d'animation.

Le directeur du Clae s'entretient régulièrement lors de rencontres ou réunions avec les directeurs des écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'avec la mairie, le personnel de service cantine et directeur du Clae.

Des fiches d'évaluation peuvent être produites par les animateurs et les directeurs sur certains projets, sur la communication et relation avec les enseignants, les parents et partenaires.

Les Outils nécessaire à l'évaluation :

Description des actions réalisées pendant le trimestre (Celles qui ont servis le projet, celles qui l'ont freiné)

- Spécifier les points négatifs ou positifs par rapport aux objectifs pédagogiques et à ce qui était prévu

- Evoquer les raisons de façon quantitatives : les critères : nombre d'inscrits/nombre de séances/variété des techniques abordées.

- Evoquer les raisons de façon qualitative :

Indices de satisfaction enfants/parents, réceptivité, disponibilité des enfants durant les séances, adéquation de la démarche par rapport aux objectifs.

- Compte tenu de l'analyse, relever les actions qu'il convient de transformer.

- Compte tenu de l'analyse, relever les actions qu'il convient d'annuler ou de remplacer.

- Envisager d'autres actions pour les prochains projets.

L'équipe pédagogique

Rôle et fonction de l'équipe de direction

Elle est garante de la sécurité physique morale et affective des enfants.

Elle est la garante de la mise en œuvre et du suivi du projet pédagogique.

Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.

Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).

Elle a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière matérielle et humaine).

Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.

Elle associe les parents à la vie du centre.

Elle détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.

Elle organise l'accueil et le départ des enfants avec les animateurs.

Elle organise la gestion administrative, matérielle, financière et technique de l'association sous l'autorité du président

Elle gère l'accueil et le secrétariat au siège administratif

Elle participe aux réunions avec la mairie, les partenaires institutionnels ou associatifs.

Elle participe à la mise en œuvre, rédaction et le bilan du PEDT.

Rôle et fonctions de l'animateur

Auprès des enfants

Il est garant de la sécurité physique morale et affective des enfants.

Il est disponible, avenant, dynamique et attentif.

Il montre l'exemple.

Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.

Il apporte du plaisir aux enfants.

Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.

Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.

Il sait adapter les activités à l'âge et au rythme des enfants

Il laisse faire l'enfant et ne fait pas à sa place.

Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.

Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.

Il accompagne l'enfant lors du séjour en tant qu'individu au sein du groupe.

Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités

Il accompagne le temps de repas. En mangeant ou pas avec eux (ce temps ne peut être considéré comme un avantage en nature)

Avec ses collègues

Il respecte ses collègues.

Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.

Il participe aux réunions de préparation.

Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Il travaille en collaboration avec la direction.

Il respecte le travail de l'autre (prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

Il respecte les horaires de travail.

Le temps de pause ne doit pas pénaliser l'équipe et le fonctionnement. Il se fait en concertation afin de ne pas laisser les enfants sans la présence d'un adulte.

Avec les parents

Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.

Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

Il est disponible et à l'écoute aux moments de l'accueil et du départ.

Composition et organisation de l'équipe

Association **CARMAUX LOISIRS ENFANCE**

Conseil d'Administration

Bureau

Présidente : Stéphanie SENAUX OCHOA

ADMINISTRATIF

ROUTOULP Nicole (chargé administrative)

RIVIERE Pascal

RIGAL Aurelie

BOUTY Nathalie

CLAE J. Jaurès:
RIVIERE Pascal

CLAE Jean Jaurès

Animateurs primaire :

C.L.E:

EDJA Anne Laure (BAFA)

DJALLOUL Myriam (BEATEP)

LAUDOU Nathalie (BAFA)

RIONDET Tristan (BAFA)

LAUVERJON Mathilde

ANIMATEUR (TRICE)

Mairie :

Une mise à disposition (MANGEN

Marie line)

CLAE Jean Jaurès

Animateurs maternelle :

C.L.E :

ALAUX Stéphane (BAPAAT)

Marie-Line Panis (BAPAT)

BEDDIAR Nathalie (BAFA)

Mairie :

LIM Morgane (BAFA/CAP PE)

PEZET Marie Rose (CAP P.E)

VIEU Christine (ATSEM)

MASSOL Christine (ATSEM)

Organisation des temps de rencontre de l'équipe

- L'équipe de direction

Elle se réunit lors d'une réunion hebdomadaire durant deux heures, afin de travailler sur les projets en cours, l'organisation de l'équipe, abordés des sujets administratifs et techniques, etc.

Des réunions se déroulent également en présence du président de l'association, afin d'aborder certains sujets.

Les directeurs participent à des réunions avec des partenaires associatifs, institutionnels, etc. ainsi qu'avec les directeurs ou autres membres du réseau Francas.

- Les équipes d'animation

Chaque équipe CLAE se réunit lors d'une réunion hebdomadaire durant deux heures afin de préparer et faire des bilans de projets, d'organiser les animations, d'aborder certains sujets (gestion des groupes d'enfants, problèmes rencontrés, lien avec l'école, les parents, etc.)

Les équipes CLSH mercredi sont réunies pour des réunions de préparation et bilan mensuellement de deux heures pour le mercredi.

Régulièrement des réunions de l'ensemble de l'équipe de l'association sont organisées pour préparer et faire le bilan de projets communs, discuter et débattre sur divers sujets, rencontres avec le bureau de l'association ou autres.

Les animateurs sont amenés à participer à des rencontres, formation ou autres entre animateurs organisés par la DDCSPP, le réseau Francas ou autres partenaires de l'Education Populaire.

L'Organisation des Accueils de Loisirs

Centre de Loisirs Associé à l'Ecole Jean Jaurès

Les publics accueillis

Le CLAE Jean Jaurès accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés sur l'école.

Les horaires d'ouvertures

En périodes scolaires de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30

Les locaux

Les locaux du Clae sont installés dans l'école maternelle et élémentaire Jean Jaurès. Celle-ci est située dans le centre de la ville, proche de la crèche intercommunale l'Espelidou, du Relais d'Assistante Maternelle, de la Maison du Département et de la Mairie, ce qui permet un lien privilégié avec ses services.

Nous disposons de salles partagées avec l'école

En maternelle :

- Grande salle de motricité (avec placards rangements)
- Bibliothèque
- Cour extérieure avec espaces de jeux aménagés (avec garage pour les jeux extérieur)

Au primaire :

Grande salle partagée par des cloisons amovibles en espaces d'activités
(Chaque espace dispose de grands placards de rangement)

- Espace accueil et activités manuelles
- Salle des Petits Lutins (petite salle calme pour l'aide devoirs ou coin calme)
- Espace bricolage (avec établis)
- Espace activité salissante (avec point d'eau)
- Espace atelier cuisine (avec point d'eau, tables inox, cuisinière et frigo)
- Bureau d'accueil (direction, coin animateur)
- Espace Accueil- rangement enfants avec casiers pour affaires et cartables
- Bibliothèque (fond école) et ludothèque (fond Clae)
- Salle informatique (matériel informatique du clae et de l'école)
- Salle de gym
- 2 préaux
- Une grande cour avec rangement jeux extérieur
- D'autres salles de l'école peuvent être mise à disposition dans le cadre d'ateliers spécifiques (salle musique, vidéo, classes)

Le fonctionnement des différents temps d'accueils

- **Le midi**

➤ Les animateurs participent au temps de repas, ils sont présents dans la cantine, ils ne mangent pas avec les enfants, mais mettent en place des animations dont les objectifs sont de :

Favoriser et développer l'autonomie et la responsabilisation des enfants
Favoriser la convivialité, l'entraide et le partage
Sensibiliser les enfants à l'hygiène et l'équilibre alimentaire
Sensibiliser au gaspillage alimentaire

- **Temps d'animation**

C'est un temps où l'on doit prendre en compte plusieurs besoins, différents pour chacun des enfants (repos, défoulement, jouer seul ou discuter avec les copains, de fabriquer, etc.). Pour les maternelles d'autres paramètres entrent en compte, le passage aux toilettes, le trajet entre le CLAE et la cantine, etc.

C'est pourquoi l'équipe propose plusieurs types d'animation dans différents lieux.

Plusieurs pôles d'animation sont mis en place au primaire et à la maternelle.

Pour les enfants de 3 à 6 ans

11h20:

Un animateur va ouvrir le portail de l'entrée principale afin que les parents puissent aller chercher leurs enfants.

Les enfants qui partent en cantine sont récupérés par les animatrices dans la salle de motricité.

Lavage de la main avant de rentrer au réfectoire de la cantine (situé dans les locaux de l'école primaire)

11h35 à 12h20 : Repas (encadré par les animateurs)

(Une animatrice est référente par classe ou groupe d'âge)

12h30 à 13h10 les enfants reviennent dans les locaux maternelle ou chacun peut alors choisir entre les différents coins aménagés, activités ou jeux

- Jeux d'imitation (dinette, poupées, marchande, voiture, construction, coloriage,...)
- Jeux d'expression (chant, musique, etc.)
- Coin jeux de construction, jeux de société
- Coin lecture, contes
- Coin activité (peinture, modelage, bricolage)
- Jeux de motricité
- Jeux ludiques et physique dans la cour (balles, trottinettes, jeux collectifs, etc.)

13h 10 à 13h20 : Organisation autour de temps de défoulement puis temps calme avant le retour en classe.

13h30 : retour des enfants dans les classes accompagnés par leurs animatrices ou animateurs référents.

Pour les enfants de 6 à 12 ans

Le midi :

En 4 temps : 11h30-12h15 (1^{er} service) CP-CE1

12h15 -12h30 (tous les enfants)

12h30-13h (2^{ème} service) CE2-CM1-CM2

13h-13h30 (tous les enfants)

Des animations sont proposées par les animateurs durant ces différents temps dans ces espaces

- Espaces CLAE (activité manuelle, bricolage, coin cuisine, etc.)
- Cour et préau (jeux extérieur, jeux collectifs, jeux de balle, ping-pong, babyfoot, jouer et discuter entre copains)
- Bibliothèque - Ludothèque (jeux de société, lecture)
- Salle Petits Lutins (foyer, jeux d'imitation, dinette, voiture, construction, etc.)
- Salle de gym (jeux collectifs, danse, etc.)

Le soir :

Les enfants ont les mêmes besoins que le midi, de jouer, discuter avec les copains, créer, de pratiquer des activités physique, ou simplement ne rien faire, etc.

C'est un moment où les enfants sont moins nombreux et ont plus de temps. Ce qui leur permet de pouvoir participer à une activité plus élaborée, des grands jeux, des ateliers d'initiation, etc.

Pour les maternelles :

Les enfants qui restent au CLAE sont amenés dans la salle par les ATSEM, afin de prendre le goûter

De 16h30 à 18h30 : Les enfants prennent leur goûter assis ensemble et peuvent ensuite se diriger vers les activités proposées telles que :

- Activités manuelles, de création, etc.
- Expression (danses, chants, etc.)
- Jeux libres (coins jeux d'imitation, de construction, circuits, etc.)
- Jeux collectifs, ou ludiques et physiques

Pour les primaires :

A la sortie des classes à 16 h 30, les enfants du primaire qui restent au CLAE, se dirigent dans la grande salle d'accueil.

Les enfants qui le souhaitent peuvent prendre le goûter et aller s'installer sur les différentes activités.

Parmi les activités possibles durant la semaine dans chaque espace :

- Espaces CLAE (activité manuelle, de création, bricolage, atelier cuisine, etc.)
- Cour et préau (jeux extérieur, jeux collectifs, jeux de balle, ping-pong, babyfoot, jouer et discuter entre copains)
- Bibliothèque - Ludothèque (jeux de société, lecture)
- Atelier de jardinage et activités sur l'environnement

- Atelier d'activités scientifiques
- Salle de gym (jeux collectifs, danse, etc.)
- Salle informatique
- Parc de la Sérinié (jeux, grand jeu ou autres activités)
- Sorties et/ou rencontres
- Soirées spéciales

La Communication

Une plaquette d'information générale sur le fonctionnement de CLE est distribuée à la rentrée scolaire, avant chaque période de vacances scolaires et tous les deux mois pour les mercredis, par le biais des écoles pour les enfants scolarisés sur Carmaux.

Elle est également à la disposition des parents au siège administratif de l'association, sur chacun des Clae et au Centre de Loisirs.

Elle est affichée dans les panneaux d'informations devant les écoles et de l'association.

D'autres exemplaires sont mis à disposition dans différents lieux du Carmausin : la mairie de Carmaux, le Centre Culturel, Centre Social, la Communauté des communes, etc.

Les informations sur l'association, les accueils de loisirs et les projets des Clae et du Centre de loisirs, les sorties et autres animations sont disponibles sur le site internet et la page Facebook de l'association.

www.carmauxloisirsenfance.fr

Page Facebook : Carmaux Loisirs Enfance

Des articles concernant les actions faites sur les Clae, durant les vacances et les mercredis, ainsi que des informations pratiques peuvent être diffusées

Sur les journaux locaux, la revue et le site internet de la municipalité de Carmaux.

Lorsqu'il y a des sorties spécifiques (projet culturel), l'information est donnée par voie d'affichage.

Hygiène, Santé, Sécurité

PAI Enfants :

Les enfants relevant d'un PAI, peuvent avoir un repas spécifique soit fourni par la Cuisine Centrale (après accord signé), celui-ci est fourni dans une barquette spécifique, soit par les parents, dans ce dernier cas le repas intégral de l'enfant doit être mise en barquette individuelle (marquée à son nom) dès la sortie des denrées de la glacière fournie par la famille, dans un réfrigérateur.

Les dossiers des enfants relevant d'un PAI sont à disposition des personnels d'animation dans un endroit spécifique.

Tous les personnels animateurs et de service, doivent être informés des enfants relevant d'un PAI et des dispositions à tenir.

Les personnes habilités à administrer des médicaments ou à pratiquer les premiers secours sont spécifiés dans les dossiers.

Les trousse d'urgence sont placées dans les armoires à pharmacie de la cantine et/ou du Clae et du CLSH.

Contrôle Sanitaire :

Santé :

- le Centre dispose d'un espace permettant d'isoler les malades.
- Une armoire comprend les accessoires de soins et les médicaments.
- Les trousse de premiers secours, à prendre lors des sorties seront rangées dans le local.
- Le registre des soins : ce registre est tenu par les personnes qui soignent les enfants, il doit être tenu à jour de manière journalière et visé par le directeur.
Tous les soins, quels qu'ils soient doivent être consignés dans ce registre.
Les animateurs retranscrivent le type de blessure, les circonstances de l'accident et les soins donnés, et qui l'a soigné.
- Allergies et consignes de santé et alimentation: un registre est à la disposition de tout le personnel pour vérifier les allergies des enfants, ainsi que les consignes de santé, d'alimentation et autres recommandations des parents.
- Dossier médical : la fiche sanitaire est remplie par les parents au moment de l'inscription.
- L'organisateur assure le respect de la confidentialité des informations produites.
- Les parents doivent signaler si leurs enfants ont une maladie contagieuse, le personnel se réserve de droit de refuser l'enfant dans des cas précis, les cas d'évictions sont affichés au Centre.
- Le dossier médical des personnels encadrant doit être tenu à jour.

Pique-Nique/Atelier de cuisine :

- Lors des sorties, l'équipe s'assure du respect des températures et de la chaîne du froid dans les glacières et sacs glacières des enfants.
- Des échantillons des plats préparés lors d'ateliers cuisine sont conservés durant 5 jours dans une boîte spécifique pour cet effet et étiqueté avec la date.

Consignes de sécurité :

Toute l'équipe est informée des consignes à suivre en cas d'incendie, de confinement (cause tempête, accident chimique) ou intrusion.

Des exercices incendies et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) doivent être organisés régulièrement.

